

Paramax licenciera 300 employés

Montréal (PC)

D'ici la fin de la semaine, la société Paramax de Montréal aura licencié 300 employés liés au contrat d'achat de 43 hélicoptères militaires EH101 que le premier ministre Jean Chrétien a annulé dès son assermentation, jeudi dernier.

«Ces employés seront informés par leur superviseur, probablement demain (mardi). Vers la fin de la semaine nous aurons terminé avec la première coupure de 300 employés», a indiqué hier le directeur des communications chez Paramax, John Paul Macdonald.

«Nous procéderons à 200 autres mises à pied dans les semaines à venir», a-t-il ajouté.

Les gens sur le point d'être remerciés avaient été embauchés après l'octroi du contrat, par le gouvernement fédéral conservateur, en octobre 1992.

Ils travaillaient notamment sur le génie des systèmes, les logiciels, les échanciers, les analyses financières. Certains autres étaient commis et secrétaires.

Le projet de construction des hélicoptères devait coûter 4,8 milliards \$ sur une période de 13 ans.

Hausse des mises en chantier en région

Le tableau est moins rose dans l'ensemble du Québec avec une chute de 14,4 p. cent en octobre

Gilles Fiset

Sherbrooke

La construction résidentielle a continué d'enregistrer des ratés au Québec, en octobre. Toutefois, il en va autrement à Sherbrooke où les mises en chantier sont à la hausse par rapport au mois correspondant de l'année précédente.

Selon les données publiées, hier, par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), il ressort en effet que les mises en chantier ont connu une hausse de 39 pour cent, en octobre, dans la région métropolitaine de Sherbrooke, une situation qui prévalait autant du côté des mises en chantier de maisons individuelles que du côté des mises en chantier de logements multiples.

En octobre 1993, la SCHL a recensé les mises en chantier de 31 maisons individuelles, dans la région de Sherbrooke, comparativement à 28 maisons individuelles, une année plus tôt. L'augmentation est de l'ordre de 11 pour cent.

Au cours du mois dernier, quelque 33 logements multiples ont été mis en chantier dans la région métropolitaine de Sherbrooke. Il s'agit d'une hausse de 83 pour cent, comparativement aux 18 logements

d'octobre 1992.

Dans l'ensemble du Québec, le tableau est moins rose. Après la hausse de septembre, voilà que les mises en chantier ont à nouveau chuté. Selon la SCHL, il ne s'est construit que 24 300 logements, en données désaisonnalisées, soit 14,4 pour cent de moins qu'en septembre.

Selon Jean-François Dion, économiste régional à la SCHL, «l'industrie de la construction domiciliaire, confrontée à une faible demande et à un important stock de logements inoccupés, devra attendre que le marché de l'emploi et celui de la revente de propriétés sortent de leur léthargie avec d'espérer une reprise soutenue de la construction résidentielle».

Sur le plan régional, les hausses d'activité à Hull (70 pour cent), Sherbrooke et Québec (5 pour cent) n'ont pu compenser les baisses de Montréal (27 pour cent), Trois-Rivières (25 pour cent) et Chicoutimi-Jonquière (19 pour cent). Ailleurs dans la province, des baisses étaient enregistrées à Rimouski (10 pour cent) et à Val d'Or (33 pour cent).

Dans l'ensemble du Canada, 166 000 unités ont été mises en chantier en octobre, soit 5,5 pour cent de plus qu'au cours du mois précédent.

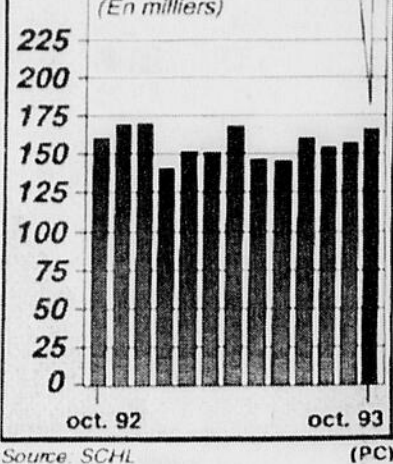


Mises en chantier

Nombre de mises en chantier (taux annuels désaisonnalisés)

166 000 mises en chantier en octobre

(En milliers)



Source: SCHL

(PC)

Photo La Tribune, archives
La région de Sherbrooke a connu une hausse des mises en chantier pour le mois d'octobre, comparativement au mois correspondant de l'année 92. A l'échelle du pays, la SCHL indique une hausse de 5,5 pour cent par rapport au mois précédent.

Coup d'oeil boursier

Montréal-XXM	2006,78 + 12,49
TSE-300	4216,45 + 14,42
Dow Jones	3647,90 + 4,47
Dollar canadien (US Cents)	77,08 - 0,34
Or (New York-US\$)	374,80 - 2,30

(PC)

À Sherbrooke

Le prix des bungalows a diminué

Sherbrooke (GF)

Les bungalows ont perdu de la valeur à Sherbrooke, au cours des trois derniers mois, alors que les maisons à deux étages affichent un prix stable, durant cette période.

C'est du moins ce qu'on peut retenir à la lecture de l'Étude sur le prix des maisons au Canada, Automne 1993 que vient de publier la firme de courtage immobilier Royal LePage.

En octobre, apprend-on, le prix du bungalow individuel type était

de 76 000 \$, à Sherbrooke, soit 1500 \$ de moins que les 77 500 \$ que l'on exigeait pour cette résidence, trois mois plus tôt. Il s'agit d'une baisse de 1,9 pour cent.

Le prix de ce bungalow a également chuté dans quelques autres villes du Québec. Mais, dans la majorité des cas, il a plutôt enregistré une hausse pouvant osciller entre 1 et 9,1 pour cent, comme ce fut le cas à LaSalle-Verdun où le prix d'une telle maison est passé en trois mois de 115 000 \$ à 120 000 \$.

Ce bungalow atteint son prix maximum à St-Léonard et à Sillery. Dans les deux cas, le prix est demeuré stable à 160 000 \$.

Il compte trois chambres à coucher, une salle de bains et demie et un garage pour une voiture. Il comprend un sous-sol pleine hauteur mais n'a ni salle de jeux, ni foyer, ni appareils électroménagers.

Par ailleurs, le prix de la maison à deux étages de catégorie standard est demeuré inchangé au cours des douze derniers mois. En octobre, il s'établissait toujours à 115 500 \$. Dans la plupart des villes, il a enregistré également des hausses qui vont de 1 à 9,8 pour cent, comme ce fut le cas à Montréal-Ouest où il est passé de 175 000 \$ à 185 000 \$.

Le prix de ce cottage type varie également beaucoup au Québec. Il est le moins élevé à St-Eustache-Deux Montagnes. Là, il atteint 79 000 \$, en légère baisse par rapport au 80 000 \$ d'il y a trois mois. A l'opposé, il est le plus élevé à Outremont, à prix stable à 280 000 \$.

Le cottage de catégorie standard type de Royal LePage est une maison qui comporte trois chambres à coucher et un garage séparé. Il possède un sous-sol pleine hauteur mais n'a pas de salle de jeux.

Programme de restauration et de construction

Chrétien invitera le secteur privé à participer au financement

Ottawa (PC)

Le gouvernement libéral de Jean Chrétien invitera le secteur privé à financer son programme de restauration et de construction des infrastructures.

«On examine toutes sortes d'initiatives pour que nos deux milliards soient triplés avec les deux milliards des provinces et des municipalités mais aussi par des investissements privés», a déclaré la vice-première ministre Sheila Copps, hier, à Ottawa.

Au cours de la campagne électorale, M. Chrétien disait que ce programme devait être financé à parts égales par le fédéral, les provinces et les municipalités.

L'enveloppe globale de six milliards \$ pourra être ensuite dépensée d'ici à la fin de 1995-96.

Mais tous les gouvernements sont lourdement endettés. L'option d'inviter le milieu des affaires à y investir démontre bien le cas-tête que représente l'endettement des administrations publiques.

Néanmoins, le gouvernement libéral ira de l'avant en annonçant que le programme d'infrastructures sera mis en oeuvre en 1994, a indiqué hier le président du Conseil du Trésor, Art Eggleton.

M. Eggleton a précisé que non seulement les provinces et les municipalités, mais aussi les conseils scolaires et les bandes autochtones pourront participer au programme d'infrastructures.

Moins de faillites d'affaires en octobre

Sherbrooke (GF)

Dans le district judiciaire St-François dont fait partie Sherbrooke, le nombre des faillites était en baisse au cours du mois d'octobre. Cette réduction était due à la forte chute du nombre des faillites d'affaires puisque les faillites de consommateurs ont, de leur côté, accusé un mouvement totalement inverse. Elles ont augmenté de près du quart.

Selon les données compilées au bureau régional du Séquestre officiel, il ressort en effet que le nombre des faillites tant d'affaires que personnelles ont enregistré une baisse de 17 pour cent, en octobre 1993 par rapport au mois d'octobre de l'année précédente. Le mois dernier, on comptait 46 dossiers de faillites de toutes sortes alors qu'on dénombrait 56 dossiers, en octobre 1992.

Au cours du mois dernier, rapporte Denise Ager, neuf dossiers de faillite d'affaires ont été enregistrés à son bureau. Il s'agit là d'une baisse de plus de 66 pour cent comparativement aux 27 dossiers ouverts au cours du mois d'octobre 1992.

Les consommateurs ont sans doute trouvé le mois d'octobre plus long. Cette année, 36 consommateurs ont déclaré forfait. Ils étaient 29 à le faire en octobre 1992. Il s'agit donc d'une hausse de 24 pour cent si on compare les données d'octobre 1993 à celles du mois correspondant de l'année précédente.

En octobre 1993, signale Mme Ager, un avis d'intention pouvant mener à une proposition concordataire a été formulé.

Par ailleurs, le district judiciaire de Drummondville a connu un mois d'octobre sensiblement identique aux Estriens.

Sur ce territoire, le Séquestre officiel a enregistré quelque 16 dossiers de faillites, soit 16 pour cent de moins que les 20 dossiers d'octobre 1992.

Le nombre des faillites d'affaires est passé de 8 à 5, durant cette période, soit une baisse de l'ordre de 37 pour cent. De son côté, le nombre des faillites de consommateurs a chuté de 8 pour cent lorsqu'il est passé de 12 à 11, entre octobre 1992 et octobre 1993.

Aucune proposition ni aucun avis d'intention n'ont été avancés, en octobre 1993, dans le district de Drummondville, une situation identique à octobre 1992.

L'hebdomadaire La Nouvelle de Drummondville ferme ses portes

Gérald Prince Drummondville

Implanté à Drummondville depuis un an et demi, l'hebdomadaire La Nouvelle, une filiale des Publications Dumont et de Cogeco, ferme ses portes.

Dans sa livraison de dimanche dernier, la 86ième, le vice-président et directeur général des Publications Dumont, Jean Pilon, informe les lecteurs que la fermeture est attribuable uniquement aux conditions de l'économie.

«Malgré tous les efforts et la bonne volonté des artisans et de la direction, il a été impossible d'atteindre le seuil de la rentabilité qui aurait permis de poursuivre le développement du journal», confie M.

Pilon, dans la dernière édition de 32 pages de ce journal distribué à 39 250 exemplaires à Drummondville et dans la région immédiate.

«C'est avec beaucoup de nostalgie que nous devons tourner le dos à ce qui fut une merveilleuse aventure», déplore pour sa part le directeur général et éditeur, Jean Larocque, qui rappelle que La Nouvelle avait annoncé «un vent de fraîcheur dans la presse hebdomadaire locale et rempli son mandat».

La Nouvelle de Drummondville, qui comptait une dizaine d'employés, avait ouvert ses portes le premier mars 1992 et entraînait en compétition avec trois autres hebdomas de la chaîne Unimedia: La Parole, l'Express et l'Extra, ce dernier n'ayant survécu que quelques mois en 1992.

CONCOURS

La Tribune

À NE PAS MANQUER CE SAMEDI !

16 500 \$

EN PRIX

à gagner !

FACILE!

Chaque jour, découpez la «pièce du jour» que vous trouverez dans La Tribune. Ensuite, collez-la à l'endroit correspondant sur l'illustration maîtresse présente dans La Tribune les samedis 25 septembre, 16 octobre, 13 et 27 novembre 1993. Dès qu'une illustration est complétée, faites-la parvenir à La Tribune et participez au tirage de ce prix qui aura lieu le 22 décembre 1993.

1^{er} TIRAGE 1000 \$ EN ARGENT

2^{ème} TIRAGE CAMESCOPE

3^{ème} TIRAGE CRÉDIT-VOYAGE DE 1 500 \$

4^{ème} TIRAGE 1 AUTO CAVALIER 1994

41 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

CONCIERGE
Couples sérieux, immeubles à logements multiples. Devront demeurer sur les lieux. Conditions très avantageuses. 566-1745.

ELM
NORD, 4^e, 5^e, 6^e. Endroit tranquille. Poss. de nuit. Insonorisation excellente, entrée lav. sèche et en trée lave-vaisselle. 569-2453, 821-4280.

ENDROIT TRANQUILLE RUE SANS ISSUE

3^e, 4^e, 5^e, 6^e. Eau ch. idéal. Travailleur (se) de nuit. Insonorisation excellente, entrée lav. sèche et en trée lave-vaisselle. 569-2453, 821-4280.

EST, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e
Eau ch. idéal. Travailleur (se) de nuit. Insonorisation excellente, entrée lav. sèche et en trée lave-vaisselle. 569-2453, 821-4280.

EST, 4^e, 5^e, 6^e
Eau ch. idéal. Travailleur (se) de nuit. Insonorisation excellente, entrée lav. sèche et en trée lave-vaisselle. 569-2453, 821-4280.

EST 12e, AVE NORD

3^e, 4^e, 5^e, 6^e. Eau ch. idéal. Travailleur (se) de nuit. Insonorisation excellente, entrée lav. sèche et en trée lave-vaisselle. 569-2453, 821-4280.

EST 1470-1480

3^e, 4^e, 5^e, 6^e. Eau ch. idéal. Travailleur (se) de nuit. Insonorisation excellente, entrée lav. sèche et en trée lave-vaisselle. 569-2453, 821-4280.

ESTUDIANTS (ES)

Centre-ville, 1^e, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e. Eau ch. idéal. Travailleur (se) de nuit. Insonorisation excellente, entrée lav. sèche et en trée lave-vaisselle. 569-2453, 821-4280.

FLUORIMONT, 4^e, 5^e, 6^e

Centre-ville, 1^e, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e. Eau ch. idéal. Travailleur (se) de nuit. Insonorisation excellente, entrée lav. sèche et en trée lave-vaisselle. 569-2453, 821-4280.

EPHÉMÉRIDES

Mardi, 9 novembre.

Fêtes à souhaiter
Théodore (martyr en Asie mineure, mort en 306), Dora, Teddy.

Anniversaires historiques:

1991 — Des scientifiques réalisent un pas important en provoquant la fusion nucléaire dans un réacteur.

1989 — Le mur de Berlin tombe.

1978 — Québec autorise la vente du vin dans les épiceries.

1977 — Les avions israéliens bombardent deux villages au Sud-Liban tuant au moins 60 personnes, selon le gouvernement libanais.

1972 — Le premier satellite pour les télécommunications internes du Canada, Anik, est mis sur orbite.

1967 — Le cardinal Paul-Émile Léger démissionne de son poste d'archevêque de Montréal pour retourner au missionariat.

1965 — Lancement du satellite canadien Alouette-2. — Panne d'électricité de huit heures dans le Nord-est américain, de Toronto jusqu'au Maine.

1963 — Un coup de griso fait 452 morts et 450 blessés dans une mine de charbon d'Umuta, au Japon.

1952 — Le feu détruit le collège de Saint-Henri-de-Mascouche.

1908 — Inauguration du Forum de Montréal.

Il sont nés un 9 novembre:

L'écrivain russe Ivan Tourguéniev (1818-1883).

Le gérant de baseball Whitey Herzog (1931).

La citation du jour:

«Être acteur n'est pas aussi important dans l'ordre des choses qu'être plombier.» (L'acteur Spencer Tracy)

41 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

GALT 0.4%
Près de tous les services, très propre. Libre. 820-2315, 846-4826, 869-7081.

GRAND 3^e
Super isolé, 2 portes patios, stat. pr. 2 autos, verticaux four., lav. sèche, si. désiré. Pres. Univ. 5 min. centre-ville. Tél. 846-6630.

GRANDE PROMOTION 2 MOIS GRATUITS

Grands 3^e, 4^e, 5^e. Eau ch. fournie, fenêtres panoramiques. Pres. de tous les services, garderie, 2 min. des Proménades Rock Forest. 4798 Gaspé, 820-0690.

GRANDS 3^e, 4^e, 5^e, 6^e

Bellevue. Très propres, services conciergerie. 823-9529.

L'ERMITAGE

Luxueux 1^e, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e. Bêton, insonorisés, chauffés, piscine int., nombreux services. 1120 Jolies. 346-4742, 563-7715.

LE BEAU GITE 655 MCGREGOR

Eau chaude/fourne, endroit propre/paisible. Prix raisonnable. S'adresser app. 210. 346-6183, 823-6209.

LE PANORAMA 3^e, 4^e, 5^e, 6^e

Eau chaude, chute à déchets, ascenseurs. Meubles si. désiré. 900 Pl. DESORMEAUX. 822-0498, 829-1244.

LOGIS 2001

Sherbrooke 1^e, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e. Tous les quartiers MAGOG maison 3 c.c., meuble. Tél. 829-5644.

QUEST 1691-1695 LEDOUX

3^e, 4^e, 5^e, 6^e. 3355, incluant 1 mois gratuit. Sans meubles ou non, entr. lav. sèche, chauffés, eau ch. idéal. 2085 BELVEDERE. 569-4977.

QUEST DANS TRIPLEX

5^e pces avec sous-sol, 1370 St-Luc, libre 1er nov. 563-6337 ou 822-0866.

PLACE EVANGÉLINE 3^e, 4^e, 5^e, 6^e

Grands pces, tout compris, entr. lav. sèche, meublé si. désiré. 1575 Evangéline. Tél. 823-0122, 565-8068.

PRES PLACE BELVEDERE

469 Galt ouest. 5^e pces, libre imméd., fraîchement peint. Inf. Ghislain 565-2676.

PRES DU 4 SAISONS, 4^e, 5^e, 6^e

Libre immédiatement. 350\$, mois. Tél. 566-7604 (soir).

ROCK FOREST 4^e, 5^e, 6^e

3288 Gaspé, 4^e, 5^e, 6^e, modernes, sans imm. de qualité. Tél. 566-2101, 820-4294, 822-3916.

ROCK FOREST 5^e, 6^e

Style condo, avec puits de lumière. Aussi 3^e pces, dans même imm. 821-0601, 847-0220.

RUE KING GEORGES, 4^e, 5^e, 6^e

4^e pces, chauffé, eau ch., entrée lav. sèche. 350\$, 569-8739.

SPECIAL PRES WOOLCO, 4801

Pavillon. Libre imméd. 3^e, 4^e, 5^e, chauffés, eau ch. Entrée 16h21h. 564-3996.

SUPERBE 22H meuble

pres Carrefour de l'Estrie. 4005/mois. Libre imméd. 562-2437.

VIEUX NORD,

rue Vimy 4^e, 5^e, 6^e, eau ch., piscine, pl. bois franc, 1^e plancher, balcon, très paisible, idéal pour retraite, libre 1^e déc. 4235/mois. Inf. 821-3617.

41 APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

LUNIK NORD
Grands appart., chauffés, ascenseurs, piscine int., sauna, salle d'exercices. 1^e à 5^e. Tél. 823-2034, 566-7778. S'adresser au 165 Candiac.

MAGOG
BOISE CALIX LAVALLEE 1 MOIS GRATUIT 3^e, 4^e, 5^e, ch. éclairés, eau ch., piscine. Endroit tranquille. 868-2891.

MOIS GRATUIT

est. 4^e, frais peint, cul. de sac. Tél. 823-7501, 565-8584.

NORD, 1760 PROSPER

Grands 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, à partir de 315\$/mois. 562-9317.

NORD, eau chaude fournie, 4 et 5 pces

et 4725 Choix de décor et de modèles, autobus. 566-6778, 565-0737. S'adresser au 3005 Richard.

NORD, RUE MESY, 4^e, 5^e, 6^e

chauffé, eau ch. fournie. A partir de 350\$/mois. Inf. 822-3000.

NORD, SECTEUR CARRE FOUR DE L'ESTRIE, 5 pces

chauffé, eau ch. fournie. 4355/mois. Inf. 822-3000.

NORD, SECTEUR RICHARD, CHOIX DE DÉCOR, 1^e à 5^e

plusieurs modèles. Ascenseur, autobus, parc Viger. S'adresser au 3005 Richard. 566-6778, 565-0737.

NORD - RUE CANDIAC pres du Carrefour, 4^e, 5^e, 6^e

ch. fournie. Libre pour 18 déc. 4055/mois. Janvier gratuit. 565-4786.

NORD, CHAUFFÉS, 3 et 4 pces

bonne grandeur, joint de carreaux. 566-6778, 565-0737. S'adresser au 3005 Richard.

NORD J-CARTIER très gr 3^e, 4^e, 5^e, 6^e

ch. eau ch. tranq. conc. asp. m. ou s-meuble. Très sécuritaire. 562-4902, 562-6206.

NOUVEAU NORD pres de Légar, 3^e, 4^e, 5^e

chauffé, refaits à neuf. Tél. 346-6551.

QUEST, 4^e, 5^e, 6^e

Tout compris, meuble si. désiré. 849-7738.

QUEST 1565 PRINCE, 5 pces

Libre. 563-2924, 829-1534.

QUEST 1691-1695 LEDOUX

3^e, 4^e, 5^e, 6^e. 3355, incluant 1 mois gratuit. Sans meubles ou non, entr. lav. sèche, chauffés, eau ch. idéal. 2085 BELVEDERE. 569-4977.

QUEST DANS TRIPLEX

5^e pces avec sous-sol, 1370 St-Luc, libre 1er nov. 563-6337 ou 822-0866.

PLACE EVANGÉLINE 3^e, 4^e, 5^e, 6^e

Grands pces, tout compris, entr. lav. sèche, meublé si. désiré. 1575 Evangéline. Tél. 823-0122, 565-8068.

PRES PLACE BELVEDERE

469 Galt ouest. 5^e pces, libre imméd., fraîchement peint. Inf. Ghislain 565-2676.

PRES DU 4 SAISONS, 4^e, 5^e, 6^e

Libre immédiatement. 350\$, mois. Tél. 566-7604 (soir).

ROCK FOREST 4^e, 5^e, 6^e

3288 Gaspé, 4^e, 5^e, 6^e, modernes, sans imm. de qualité. Tél. 566-2101, 820-4294, 822-3916.

ROCK FOREST 5^e, 6^e

Style condo, avec puits de lumière. Aussi 3^e pces, dans même imm. 821-0601, 847-0220.

43 MAISONS À LOUER

LUNIK NORD
Grands appart., chauffés, ascenseurs, piscine int., sauna, salle d'exercices. 1^e à 5^e. Tél. 823-2034, 566-7778. S'adresser au 165 Candiac.

MAGOG
BOISE CALIX LAVALLEE 1 MOIS GRATUIT 3^e, 4^e, 5^e, ch. éclairés, eau ch., piscine. Endroit tranquille. 868-2891.

MOIS GRATUIT

est. 4^e, frais peint, cul. de sac. Tél. 823-7501, 565-8584.

NORD, 1760 PROSPER

Grands 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, à partir de 315\$/mois. 562-9317.

NORD, eau chaude fournie, 4 et 5 pces

et 4725 Choix de décor et de modèles, autobus. 566-6778, 565-0737. S'adresser au 3005 Richard.

NORD, RUE MESY, 4^e, 5^e, 6^e

chauffé, eau ch. fournie. A partir de 350\$/mois. Inf. 822-3000.

NORD, SECTEUR CARRE FOUR DE L'ESTRIE, 5 pces

chauffé, eau ch. fournie. 4355/mois. Inf. 822-3000.

NORD, SECTEUR RICHARD, CHOIX DE DÉCOR, 1^e à 5^e

plusieurs modèles. Ascenseur, autobus, parc Viger. S'adresser au 3005 Richard. 566-6778, 565-0737.

NORD - RUE CANDIAC pres du Carrefour, 4^e, 5^e, 6^e

ch. fournie. Libre pour 18 déc. 4055/mois. Janvier gratuit. 565-4786.

NORD, CHAUFFÉS, 3 et 4 pces

bonne grandeur, joint de carreaux. 566-6778, 565-0737. S'adresser au 3005 Richard.

NORD J-CARTIER très gr 3^e, 4^e, 5^e, 6^e

ch. eau ch. tranq. conc. asp. m. ou s-meuble. Très sécuritaire. 562-4902, 562-6206.

NOUVEAU NORD pres de Légar, 3^e, 4^e, 5^e

chauffé, refaits à neuf. Tél. 346-6551.

QUEST, 4^e, 5^e, 6^e

Tout compris, meuble si. désiré. 849-7738.

QUEST 1565 PRINCE, 5 pces

Libre. 563-2924, 829-1534.

QUEST 1691-1695 LEDOUX

3^e, 4^e, 5^e, 6^e. 3355, incluant 1 mois gratuit. Sans meubles ou non, entr. lav. sèche, chauffés, eau ch. idéal. 2085 BELVEDERE. 569-4977.

QUEST DANS TRIPLEX

5^e pces avec sous-sol, 1370 St-Luc, libre 1er nov. 563-6337 ou 822-0866.

PLACE EVANGÉLINE 3^e, 4^e, 5^e, 6^e

Grands pces, tout compris, entr. lav. sèche, meublé si. désiré. 1575 Evangéline. Tél. 823-0122, 565-8068.

PRES PLACE BELVEDERE

469 Galt ouest. 5^e pces, libre imméd., fraîchement peint. Inf. Ghislain 565-2676.

PRES DU 4 SAISONS, 4^e, 5^e, 6^e

Libre immédiatement. 350\$, mois. Tél. 566-7604 (soir).

ROCK FOREST 4^e, 5^e, 6^e

3288 Gaspé, 4^e, 5^e, 6^e, modernes, sans imm. de qualité. Tél. 566-2101, 820-4294, 822-3916.

ROCK FOREST 5^e, 6^e

Style condo, avec puits de lumière. Aussi 3^e pces, dans même imm. 821-0601, 847-0220.

60 SANTÉ ET RELAXATION

MASSAGE CALIFORNIEN, Jacqueline, SUEOIS, Marie, 563-0837 (arrière Carrefour).

MASSAGE SUEOIS OU CALIFORNIEN, GINETTE 846-3907, 846-2220, 846-3531.

62 PERSONNEL

???? MADO????
Tél. 819-562-9419.

★ ACCORD LIBRE ★

Agence discrète, indépendante et fiable, pour des gens courtois, humains. Un choix exclusif d'hôtesse et d'escortes de classe, de belle apparence. *821-9250*

MASSAGE

822-0826, de 9h à 17h.

MASSAGE CALIFORNIEN

Pour hommes seulement. De 18h à 22h. S'inscrire. STEVE, tél. 564-0774.

MASSAGE

Josée, 569-8935.

MASSAGES

NADINE pour vous servir. Tél. 823-8352.

MAX À VOTRE SERVICE

Escorts masculins pour vous. Messieurs. 819-562-9419.

ROXANNE

823-8602.

SERVICE ESCORTE

Femmes ou masculins, individuel ou couple. Pouvons nous joindre à votre groupe. Danseuse. 819-562-3797.

SHANNA

Special avec coupon. Entr. 9h et 17h. 346-7946.

63 PERDU-TRUVÉ

PERDUE bague familiale en or, au magasin Eaton, vendredi 5 novembre, dans la salle d'essayage. Cadeau 25e anniversaire de mariage. Récompense promise. 849-2988.

167 ÉQUIPEMENT À NEIGE
ATTENTION
5 grattes à neige, 6 à 15 pi, grates arrières hyd. pour 4x4, chaises neige, ailes de cotés et épandeurs pour tous camions.
ROFEX HYD. LITE, 843-5988
JEAN: 843-6761

168 CAMIONS
DODGE GRAND CARAVAN SE
1993, V-6, air, équipe 7 places, état neuf, 20 000 km. Réjean Ruel Autos: 565-9982.

FORD RANGER 1987
cabine fibre, toit ouvrant, cass. 5 vit., 68 000 km. Marchand: Tél. 346-9370.

MAZDA MPV 1991
Van, 7 places, 5 vit., man., 49 000 km. état neuf. Réjean Ruel Autos: 565-9982.

PICK-UP S-10 1985 très propre, clutch, freins et peinture neufs, 133 000 km, 3000\$ ferme. Tél. 569-7587.

PLYMOUTH VOYAGEUR SE 90, V6, air, t. équipée, 5 pl., vrai bijou, bas millage. Réjean Ruel Autos: 565-9982.

SAMURAI 1987, mot., clutch, silencieux, peinture, amortisseur, etc. refaits mars 1993. 3 750\$. 820-4832 Yves.

170 AUTOS À VENDRE
ACHAT D'AUTOS pour "scrap". Vente de pièces usagées. **ET PIÈCES D'AUTOS** 843-4991.

ACHETONS AUTOS vendeurs pièces usagées. Pièces d'auto. Fleurimont, 564-5020.

ACHETONS VIEILLES AUTO MOBILES pour scrap. Vendeurs pièces d'auto. Inf. 569-0733.

ATTENTION
Nous achetons véhicules de 1987 à 1993.
Autos B. Turcotte Enr. 346-6782

AUBAINE! Olds Cutlass Brougham 1986, 113 000 km, 2.8 L, 4 p., peinture neuve. Très propre. Prix: 3000\$ nég. Tél. 346-3323.

AUBAINE HONDA CIVIC 1985, 4 p., 5 vit., propre, bonne cond. 1250\$. Pinto 1980 2 p., autom., bonne cond., 500\$. Tél. 565-4495.

BUICK SKYLARK 84, 4 cyl., pas de rouille, vitres élect., toit ouvrant, auto., mec. A-1, 1000\$. Luc: 562-2253.

CADILLAC 1980 FLEETWOOD 4 p., identique au 32, freins, transm., réserv. essence, batterie, peinture neuve, 2750\$. Tél. 565-4495.

CAMARO RS 1989 bleu, aut., 28 000 km, V-8 air clim., à vendre ou échanger. 828-2174.

CHEVROLET CAPRICE 1982, V8, jamais sortie l'hiver, 133 000 km, très propre int. ext., t. équ. 3200\$ nég. Pas P.S. 846-4577.

OLDS CUTLASS SUPREME 1981, 7005, Mario: 566-2008.

CHEVROLET CORSICA 1988 V-6, 2.8 L, 85 425 km, très propre, 4 450\$. Après 17h: 820-7780.

CHEVROLET CORSICA LT 93 4 p., V6, t. équipée, freins ABS, 2 tons, 17 000 km. Réjean Ruel Autos: 565-9982.

DODGE SPIRIT Special Edition 1992, t. équipée, 1 seul prop. 846-0192.

FORD FESTIVA LX 1990 autom., radio AM/FM cassette, 65 000 km, bal. gar. 6 ans/100 000 km, transf. P. plus 100 000 km. 4700\$. 566-1714.

FORD TEMPO L 1989 man., 5 vit., radio AM/FM, cass. air clim., 4 p., mécanique A-1, prix à discuter: 566-1714.

FORD TEMPO L 1989 autom., radio AM/FM, 4 portes, air, 53 000 km, bal. gar. Ford transférable. Prix à discuter: 566-1714.

GRANDE VENTE D'AUTOMNE
Plus de 30 beaux véhicules de toutes marques en inventaire. **TOUTE OFFRE RAISONNABLE**. **SERA ACCEPTÉE**. **André Hallette Auto Inc.** 5450 Boul. Bourque Rock Forest 864-7833.

HONDA ACCORD LX 1983, 4 portes, 5 vit., radio am/fm cassette, très bonne cond., 11500\$. Tél. 562-7878.

HONDA PRELUDE SE 1986, 2.1 inj., jamais sortie l'hiver, 117 400 km, très propre int. et ext., beaucoup d'équip. aussi, brasserie, mag., syst. son, égaliseur et ampli 80x80 en plus, syst. auto. performance G.T.A. non installé, valeur 1700\$. Le tout pour 6200\$. Marcel 864-7424, soir.

HYUNDAI 1987 très propre, 100 465 km, mot. 1.6 aut., 4 p., 1 450\$ nég. 346-4163.

HYUNDAI EXCEL 1991, 4 p., Sedan, modèle CXL, air clim., très propre, gar. 5 ans ou 1 000 000 km. transf. 4 150\$. Après 17h: 820-7780.

LUMINA 90 Aut., air, 4 p., t. équ. 6500\$. Tél. 823-2695.

MAZDA 323 DX 89 4 p., Berlino, 5 vit., man., 55 000 km, état neuf. Réjean Ruel Autos: 565-9982.

OLDSMOBILE CUTLASS 1985 mécan. A-1, 9005 nég. Tél. 837-2809.

QUIMETTE AUTOMOBILES INC. ACHETONS véhicules 87 à 93. Nous payons les meilleurs prix. 5475 Bd Bourque, R. Forest. 864-6811, 864-6812.

PARISIENNE 1984 cond. A-1, 139 000 km, 2 395\$ nég. Cookshire: 875-5420.

PLYMOUTH RELIANT FAM. 1984, prix: 1300\$. Tél.: 566-5760.

PLYMOUTH TOURISMO 1984 bonne cond., 1 000\$. Tél. 564-0313 ou rép.

PONTIAC FIERO 1984, 9505, 186 000 km. 566-6501.

PONTIAC SUNBIRD 1986, SE, radio am/fm, en très bonne condition, 15005, 562-0159.

PONTIAC SUNBIRD J2000 84 4 p., 145 000 km, 4 cyl., aut., peinture neuve et int. très propre. Bonne, voiture 2000\$. Marcel 864-7424, soir.

RABBIT LS 1983, 5 vit., 4 p., bleu, 140 000 km, mec. et car. A-1, 1600\$ nég. 569-2704.

RENAULT 5, 1984, 81 000 km, 4 vit., très propre, bonne cond., 2500\$. Tél. 878-3758.

RENAULT 5 GTL rouge Ferrari, mec. impeccable, plus pièces neuves, 10 pneus, 569-8204.

RENAULT ALLIANCE 1984, 3505, Tél. 562-8988.

RENAULT ALLIANCE DL 1984, 5 vit., moins de 1 000\$. Inf. 846-0192.

SASIE ET SURPLUS Ford Chevy, camions, motos, bateaux à partir de 100\$. Message enrg. 24h. Tél. 514-851-0077.

TAURUS 1991 4 p., beige, t. équipée, 72 000 km, bal. gar. 9500\$. Neg. 569-2704.

TEMPO GL 1992, 30 000 km, manne, 4 p., air clim. 562-6663.

TOYOTA CAMRY LE 1990, Blanche, 81 000 km, pneus d'hiver, gar. transf. exc. cond., 9500\$. Tél. 565-4159.

APPEL D'OFFRES

CONSTRUCTION À ROCK FOREST ET À SHERBROOKE

Dossier no: 005-30-007

Rendre accessibles aux personnes handicapées les édifices 4260, boul. Bourque, Rock Forest, Québec, cité d'Orford et 172, rue Sbert, Sherbrooke, Québec, cité de Sherbrooke

Les travaux porteront sur l'architecture, de la mécanique, de l'électricité et de la structure.

Garantie de soumission:

- 14 000 \$ sous forme de cautionnement,

ou

- 7 000 \$ sous forme de chèque visé, de mandat, de traite, de lettre de garantie irrévocable ou d'obligations payables au porteur émises ou garanties par le gouvernement du Québec ou le gouvernement du Canada et dont l'échéance ne dépasse pas cinq (5) ans.

Seules seront considérées les soumissions présentées par des entrepreneurs ayant leur principal établissement au Québec et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment (L.R.Q., c. B-1.1).

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 9 novembre 1993 par remise d'un montant non remboursable de 20 \$ toutes taxes incluses, soit en argent comptant, soit par chèque ou mandat-poste fait à l'ordre de la Société immobilière du Québec.

Vous pouvez vous procurer les documents de soumission aux adresses suivantes: Société immobilière du Québec, Service des opérations contractuelles, 1075, rue de l'Amérique-Française, rez-de-chaussée, Québec, G1R 5P8, (418) 643-5484 et au 190, boul. Crémazie Est, 1^{er} étage, Montréal, Québec, H2P 1E2.

La réception des soumissions sera faite au 1075, rue de l'Amérique-Française, rez-de-chaussée, Québec, G1R 5P8. Le soumissionnaire peut également remettre sa soumission à Montréal, en autant qu'elle soit remise en main propre, vingt-quatre (24) heures avant la date et l'heure limites de réception des soumissions, au bureau de la Société situé au 190, boul. Crémazie Est, 1^{er} étage, Montréal.

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la construction de Québec, à l'Association de la construction de Montréal ainsi qu'à l'Association de la construction des Cantons de l'Est.

Les soumissions devront être accompagnées d'une garantie de soumission, à l'ordre de la Société immobilière du Québec, au montant indiqué.

La Société se réserve le droit de n'accepter aucune des soumissions reçues, même la plus basse.

Date et heure limites de réception des soumissions: le mercredi 24 novembre 1993 à 15 h.



Société immobilière du Québec

Guy Vachon, ing. Vice-président Construction

L'IMMOBILIÈRE DU QUÉBEC

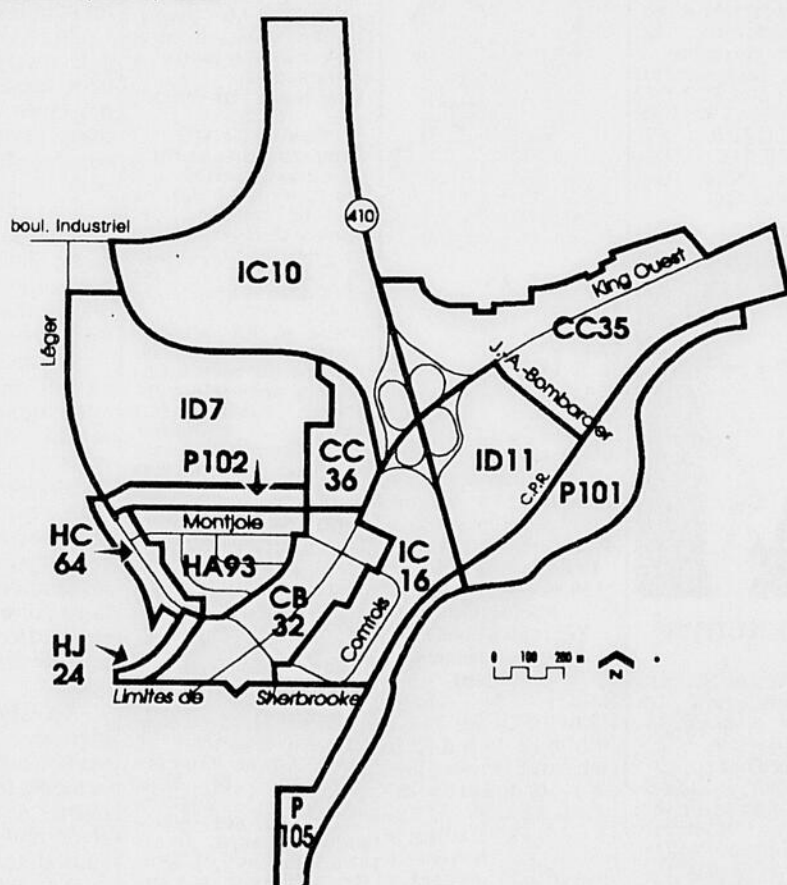


Avis public

À toutes les personnes qui, le 4 novembre 1993, étaient domiciliées dans les zones CC35, HA93, HC64, HJ24, IC10, ID7, P101, P102 ET P105 contiguës aux zones CB32, CC36, IC16 et ID11, propriétaires d'un immeuble situé dans ces zones contiguës au sens de la Loi sur la fiscalité municipale, ou occupants d'une place d'affaires située dans ces zones contiguës au sens de la Loi sur la fiscalité municipale.

AVIS PUBLIC

est donné par le soussigné, greffier de la Ville de Sherbrooke que, lors d'une séance spéciale tenue le 4 novembre 1993, le Conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le règlement no 3501-5 modifiant le règlement no 3501 de zonage, afin de créer la zone CC42 à même une partie de la zone CB32 et une partie de la zone IC16, d'agrandir la zone CB32 à même une partie de la zone IC16, d'agrandir la zone ID11 à même une partie de la zone IC16, de créer une aire d'implantation et d'intégration architecturale commerciale à même les zones CC36 et CC42, d'assujettir les zones à la procédure d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale et de réglementer pour lesdites zones les usages permis et les normes d'implantation. Lesdites zones contiguës sont délimitées tel qu'il apparaît au plan annexé au règlement no 3501 de zonage dont extrait est ci-après reproduit.



que toutes les personnes domiciliées dans ces zones contiguës, propriétaires uniques d'un immeuble situé dans ces zones, occupants uniques d'une place d'affaires située dans ces zones, désignées par procuration comme représentantes des copropriétaires indivis d'un immeuble situé dans ces zones ou des cooccupants d'une place d'affaires située dans ces zones conformément aux articles 525 et 526 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités ou désignées par résolution comme représentantes d'une personne morale conformément à l'article 528 de ladite loi, qui étaient majeures, de citoyenneté canadienne et qui n'étaient ni interdites, ni en cure fermée suivant la Loi sur la protection du malade mental, ni sous la protection du curateur public en date du 4 novembre 1993, peuvent transmettre au soussigné, dans les cinq (5) jours de la publication du présent avis, une requête signée, pour chacune des zones CC35, HA93, HC64, HJ24, IC10, ID7, P101, P102 ET P105 contiguës aux zones CB32, CC36, IC16 et ID11, par au moins:

douze (12) personnes pour la zone CC35
pour la zone HA93
pour la zone HC64
pour la zone HJ24
pour la zone IC10
pour la zone ID7
pour la zone P101
pour la zone P102
pour la zone P105

qui sont domiciliées, propriétaires d'immeuble ou occupants d'une place d'affaires habiles à voter sur le règlement en question en raison d'un immeuble situé dans l'une ou l'autre desdites zones contiguës afin de participer à la procédure d'enregistrement prévue aux articles 532 à 539 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et, le cas échéant, au scrutin référendaire concernant ce règlement.
DONNE À SHERBROOKE, ce 9e jour de novembre 1003.

Me Pierre Huard greffier



Avis public

À toutes les personnes qui, en date du 4 novembre 1993, étaient domiciliées sur le territoire de la ville de Sherbrooke, propriétaires d'un immeuble situé sur ce territoire au sens de la Loi sur la fiscalité municipale, ou occupants d'une place d'affaires située sur ce territoire au sens de la Loi sur la fiscalité municipale.

AVIS PUBLIC

est donné par le soussigné, greffier de la ville de Sherbrooke que lors d'une séance spéciale tenue le 4 novembre 1993, le Conseil municipal de la ville de Sherbrooke a adopté le règlement no 3501-6 modifiant le règlement no 3501 de zonage, afin d'assujettir l'aménagement d'une aire de stationnement à la procédure d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale dans une aire d'implantation et d'intégration architecturale commerciale, que toutes les personnes domiciliées sur le territoire de la ville de Sherbrooke, propriétaires uniques d'un immeuble situé sur ce territoire, occupants uniques d'une place d'affaires située sur ce territoire, désignées par procuration comme représentantes des copropriétaires indivis d'un immeuble situé sur ce territoire, ou des cooccupants d'une place d'affaires située sur ce territoire conformément aux articles 525 et 526 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, ou désignées par résolution comme représentantes d'une personne morale conformément à l'article 528 de ladite loi, qui étaient majeures, de citoyenneté canadienne et qui n'étaient ni interdites, ni en cure fermée suivant la Loi sur la protection du malade mental, ni sous la protection du curateur public en date du 4 novembre 1993, peuvent demander que le règlement no 3501-6 fasse l'objet d'un scrutin référendaire suivant les articles 566 à 579 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, que cette demande se fait par l'inscription de leur nom, adresse et qualité, appuyée par leur signature dans un registre ouvert à cette fin, de 09:00 heures à 19:00 heures, les 16 et 17 novembre 1993, au bureau du greffier situé au 191, rue Palais, à Sherbrooke; que le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu au sujet du règlement no 3501-6 est de 1 067 et que, si ce nombre n'est pas atteint, ce règlement sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter; que tout intéressé peut le consulter à partir de ce jour au bureau du greffier, de 09:00 heures à 12:00 heures et de 13:30 heures à 16:30 heures et les 16 et 17 novembre 1993, de 09:00 heures à 19:00 heures; que le résultat de cette procédure d'enregistrement sera annoncé le 17 novembre 1003, à 19:00 heures, au bureau du greffier.
DONNE À SHERBROOKE, ce 9e jour de novembre 1993.

Me Pierre Huard greffier

Californien inculpé pour avoir menacé d'allumer des incendies

Los Angeles (Reuter)

Un homme de 43 ans a été inculpé hier dans le cadre de l'enquête sur les incendies qui ont ravagé le sud de la Californie.

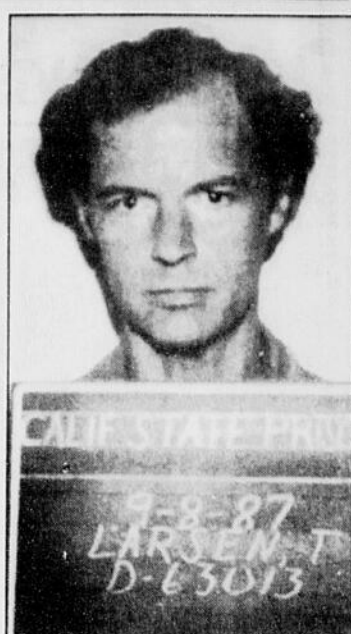
Thomas Lee Larsen a été inculpé pour avoir menacé par lettre d'allumer des foyers d'incendie. Il encourt une peine de cinq ans de prison.

Un commando de policiers attaque une... affiche de Sylvester Stallone

Monticello, Utah (AP)

Répondant à l'appel angoissé d'un jeune homme qui voyait un homme armé derrière une fenêtre, les policiers de Monticello ont fait irruption dans la pièce, armes au poing, et se sont trouvés nez-à-nez avec...une affiche grandeur nature de Sylvester Stallone.

«Nous étions soulagés», a sobrement commenté le chef de la police, Kent Adair.



Thomas Lee Larsen, sur un cliché pris en prison en 1987.

Un pompier avait scruté les fenêtres de la rue avec des jumelles et vu, lui aussi, un homme armé, vêtu d'une chemise écossaise rouge, posté derrière une fenêtre.

Une douzaine de policiers ont alors bouclé la rue principale de la petite ville et sont passés à l'attaque. L'affiche, représentant Sylvester Stallone dans «Arrête ou ma mère va tirer», a été confisquée par le chef de la police.

Lui jugé pour viol et elle, pour lui avoir coupé le pénis

Virginie (AP)

La première journée du procès de John Wayne Bobbitt - accusé d'avoir violé sa femme juste avant que celle-ci ne lui sectionne le pénis avec un couteau de cuisine - a été consacrée hier à la constitution du jury et au témoignage de l'épouse.

Lorena Bobbitt, 24 ans, a expliqué au jury que son mari, après l'avoir violée dans la nuit du 23 juin, s'est endormi. La jeune femme s'est alors rendue dans la cuisine, a pris un couteau. Puis «j'ai soulevé les couvertures et je l'ai coupé».

Ensuite, Lorena a pris la fuite, le couteau dans une main et le pénis sectionné dans l'autre. Elle est montée dans sa voiture et s'est rendue compte de ce qu'elle tenait. «J'ai hurlé et je l'ai jeté par la fenêtre». La police a retrouvé l'organe sur l'herbe, non loin de la maison, l'a mis dans un sac de glace.

Il a fallu aux chirurgiens plus de neuf heures pour recoudre le pénis. Le jeune homme risque jusqu'à 20 ans de réclusion. Lorena Bobbitt, qui sera jugée à partir du 29 novembre, est également passible de 20 ans de prison.

MUNICIPALITÉ DU CANTON DE COMPTON
C.P. 210
Compton (Québec) J0B 1L0
Tél. (819) 835-5584
Télex: (819) 835-5750

APPEL D'OFFRES

PROPRIÉTAIRE: MUNICIPALITÉ DU CANTON DE COMPTON
3, Chemin Hatley, C.P. 210
Compton, Québec
J0B 1L0

OBJET: Réfection des infrastructures, rechargement de gravier et pavage.
Chemin Boudreau et partie Chemin Cochrane.
La Municipalité du Canton de Compton demande des soumissions pour les travaux décrits ci-dessus.

Elles devront être présentées dans l'enveloppe fournie à cet effet et la soumissionnaire devra y être clairement identifiée. Les documents de soumission pourront être obtenus aux bureaux de la Municipalité. Pour être considérée, toute soumission devra être accompagnée d'un cautionnement de soumission sous forme de:

10% du total ou
— cautionnement de soumission de 10% de la soumission avec une lettre d'intention sur l'émission d'un bon d'exécution et de paiement des gages, matériaux et main d'oeuvre.

Les soumissions seront reçues aux bureaux de la Municipalité par Mme Nicole Couture, secrétaire-trésorière, à l'adresse indiquée le ou avant le 18 novembre 1993 à 16 h 00 pour être ouvertes publiquement à 20 h 15 au même endroit. La Municipalité du Canton de Compton ne s'engage pas à retourner la plus basse ni aucune des soumissions.
4 novembre 1993

Nicole Couture, secrétaire-trésorière 59435

CRTC Canada

Avis public

Avis public CRTC 1993-143. Le Conseil a été saisi de la demande suivante: 1. ASCOT CORNER (Québec). Demande (931275200) présentée par TRANS-VISION PARE INC. en vue de changer l'aire de desserte autorisée de l'entreprise de câble desservant Ascot Corner, afin d'y inclure un total de 40 foyers additionnels. EXAMEN DE LA DEMANDE: Transvision Paré Inc., 2175, ch. Champligny, Fleurimont (Québec) J1H 5H2. 2. EASTMAN (Québec). Demande (930274800) présentée par CABLE AXION DIGITEL INC. en vue de changer l'aire de desserte autorisée de l'entreprise de câble desservant Eastman, afin d'y inclure un total de 501 foyers additionnels. EXAMEN DE LA DEMANDE: Cable Axion Digitel Inc., 2980, ch. Miletta, R.R. 4, Magog (Québec) J1X 5R9. Le texte complet de cette demande est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC, édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1, promenade du Portage, pièce 201, Hull (Québec) J8X 4B1, (819) 997-2429; et au bureau régional du CRTC à Montréal Place Montréal Trust, 1800, av. McGill College, bureau 1920, Montréal (Québec) H3A 3J6 (514) 283-6607. Les interventions écrites doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2 et prouver qu'une copie conforme a été envoyée à la requérante le ou avant le 24 novembre 1993. Pour de plus amples renseignements sur le processus d'intervention, vous pouvez communiquer avec les Affaires publiques du CRTC à Hull au (819) 997-0313, télex (819) 994-0218.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes Canadian Radio-Television and Telecommunications Commission

71/928

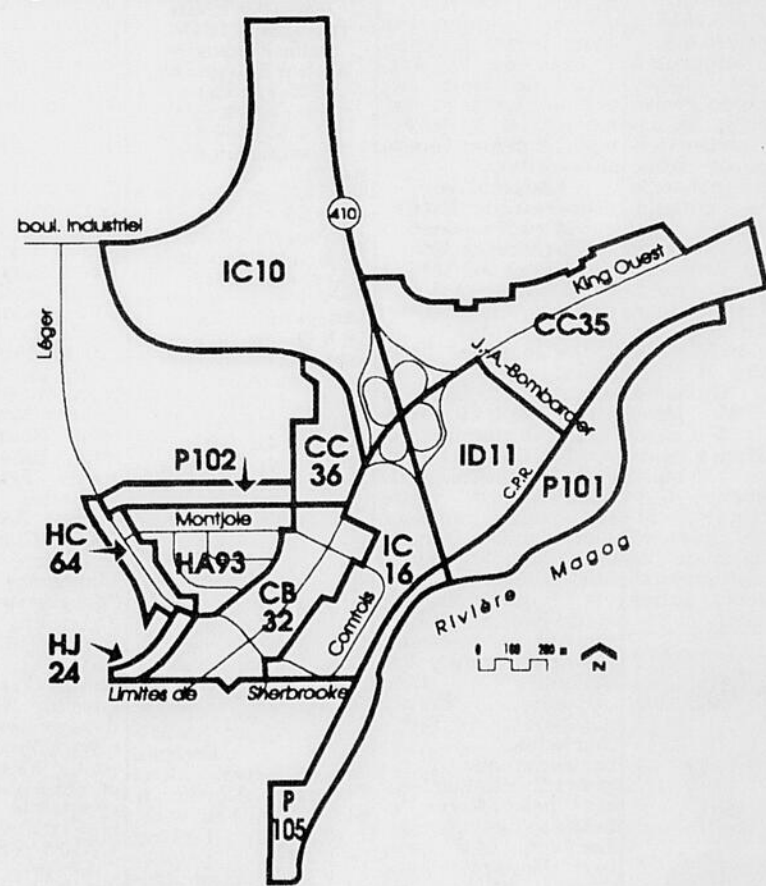


Avis public

À toutes les personnes qui, le 4 novembre 1993, étaient domiciliées dans les zones CC35, CC36, HA93, HC64, HJ24, IC10, ID11, P101, P102 ET P105 contiguës aux zones CB32 et IC16, propriétaires d'un immeuble situé dans ces zones contiguës au sens de la Loi sur la fiscalité municipale, ou occupants d'une place d'affaires située dans ces zones contiguës au sens de la Loi sur la fiscalité municipale.

AVIS PUBLIC

est donné par le soussigné, greffier de la Ville de Sherbrooke que, lors d'une séance spéciale tenue le 4 novembre 1993, le Conseil municipal de la Ville de Sherbrooke a adopté le règlement no 3502-2 modifiant le règlement no 3502 de lotissement, afin de réglementer la superficie minimale des terrains pour la nouvelle zone commerciale CC42 qui sera créée à même une partie de l'actuelle zone CB32 et une partie de l'actuelle zone IC16 par le règlement no 3501-5 de zonage. Lesdites zones contiguës sont délimitées tel qu'il apparaît au plan annexé au règlement no 3501 de zonage dont extrait est ci-après reproduit.



que toutes les personnes domiciliées dans ces zones contiguës, propriétaires uniques d'un immeuble situé dans ces zones, occupants uniques d'une place d'affaires située dans ces zones, désignées par procuration comme représentantes des copropriétaires indivis d'un immeuble situé dans ces zones ou des cooccupants d'une place d'affaires située dans ces zones conformément aux articles 525 et 526 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités ou désignées par résolution comme représentantes d'une personne morale conformément à l'article 528 de ladite loi, qui étaient majeures, de citoyenneté canadienne et qui n'étaient ni interdites, ni en cure fermée suivant la Loi sur la protection du malade mental, ni sous la protection du curateur public en date du 4 novembre 1993, peuvent transmettre au soussigné, dans les cinq (5) jours de la publication du présent avis, une requête signée, pour chacune des zones CC35, CC36, HA93, HC64, HJ24, IC10, ID11, P101, P102 ET P105 contiguës aux zones CB32 et IC16, par au moins:

douze (12) personnes pour la zone CC35
pour la zone HA93
pour la zone HC64
pour la zone HJ24
pour la zone IC10
pour la zone ID7
pour la zone P101
pour la zone P102
pour la zone P105

qui sont domiciliées, propriétaires d'immeuble ou occupants d'une place d'affaires habiles à voter sur le règlement en question en raison d'un immeuble situé dans l'une ou l'autre desdites zones contiguës afin de participer à la procédure d'enregistrement prévue aux articles 532 à 559 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et, le cas échéant, au scrutin référendaire concernant ce règlement.
DONNE À SHERBROOKE, ce 9e jour de novembre 1003.

Me Pierre Huard greffier

...s traces mais qu'il faut
...yens et concitoynes
...e lutte avec les autoch
...e lutte pour sauver l
...notre nation», affirm
...ques.
...la sur l'éducation de se
...iliter la reconnaissance
...thones.
...nsibiliser les catholique
...chtones, à l'histoire d
...elle et aux dangers d
...elle. Nous tâcherons
...e conviction que chaq
...de notre communaut
...responsabilité morale d
...et pour appuyer les re
...thones en matière d'au
...de territoire», conclue
...ns.

«Nous allons sensibiliser les catholiques aux droits des autochtones, à l'histoire de l'oppression culturelle et aux dangers de l'arrogance culturelle. Nous tâcherons de communiquer notre conviction que chaque personne au sein de notre communauté chrétienne a la responsabilité morale de faire ce qu'elle peut pour appuyer les revendications autochtones en matière d'autodétermination et de territoire», concluent les évêques canadiens.

*Ensemble
on peut
vaincre le cancer*

SOCIÉTÉ
CANADIENNE
DU CANCER

CANADIAN
CANCER
SOCIETY



National

Le revenu familial québécois est inférieur à celui des Ontariens

□ La famille ontarienne gagnait 10 000 \$ de plus en 91

Michel HEBERT

Ottawa (PC)

Le revenu familial moyen des Québécois était de 10 000 \$ inférieur au revenu moyen des familles ontariennes en 1991, indique un rapport de Statistique Canada obtenu par La Presse Canadienne.

Alors que le revenu moyen des familles canadiennes se situait à 53 100 \$ en 1991, celui des familles québécoises n'atteignait que 48 600 \$, soit 4500 \$ de moins.

La différence est encore plus grande lorsqu'on fait la comparaison avec le revenu moyen des familles ontariennes qui, au premier rang du palmarès canadien, grimpait en 1991 à 58 600 \$, soit 10 000 \$ de plus que le revenu moyen des familles du Québec.

Le rapport de l'agence fédérale, intitulé «Un portrait des familles au Canada», précise que le revenu réel

des familles canadiennes n'a à peu près pas changé depuis 1980.

«En 1991, note le rapport, le revenu familial moyen s'établissait à 53 100 \$, une hausse de seulement trois pour cent par rapport à 1981 (51 800 \$)».

Stagnant depuis dix ans, le revenu familial des Canadiens avait constamment augmenté au cours des 20 années précédentes.

Le rapport de l'agence fédérale signale que de 1961 à 1971, le revenu familial moyen au Canada avait grimpé de 46 pour cent. Au cours de la décennie suivante, la hausse avait été de 26 pour cent.

Outre l'Ontario, seules l'Alberta (55 600 \$) et la Colombie-Britannique (54 900 \$) avaient un revenu familial moyen supérieur à la moyenne nationale en 1991.

C'est à Terre-Neuve qu'il était le plus faible, avec 41 700 \$, soit 11 400 \$ en deçà de la moyenne canadienne et inférieur de

16 900 \$ à celui de l'Ontario.

Au cours des dix dernières années, le pourcentage des familles ayant un revenu de plus de 75 000 \$ est passé de 18 à 20 pour cent. Durant la même période, le pourcentage des familles ayant un revenu de moins de 30 000 \$ est passé de 25 à 27 pour cent.

En 1991, note Statistique Canada, 943 000 familles, soit 13 pour cent de toutes les familles canadiennes, avaient un «revenu sous les seuils de faible revenu». Ces familles dépensaient plus de la moitié de leur revenu pour la nourriture, le logement et l'habillement.

C'est au Manitoba, au Québec et à Terre-Neuve que l'on a dénombré le plus grand nombre de familles à faible revenu. Elles sont les moins nombreuses dans l'Île-du-Prince-Édouard, en Ontario et en Colombie-Britannique.

Statistique Canada confirme de nouveau que les femmes monoparentales ont les revenus les plus faibles. Le revenu moyen des familles monoparentales dirigées par une femme était de 22 200 \$, soit moins de la moitié de la moyenne nationale établie à 53 100 \$ en 1991.

Au dernier recensement, on a dénombré 955 000 familles monoparentales, soit deux fois plus qu'en 1971. Dans 80 pour cent des cas, ces familles étaient dirigées par des femmes. Le Québec compte la plus forte proportion de familles monoparentales au Canada avec 14 pour cent.

la maison étaient sans progéniture. En réalité, le nombre de familles n'ayant jamais eu d'enfants a fléchi entre 1981 et 1991.

Une constante: les familles monoparentales vivent pauvrement

Ottawa (PC)

A quoi ressemble la famille d'aujourd'hui?

Et bien, elle est petite et vit tout probablement dans sa propre maison. De plus en plus souvent, les enfants ont quitté le nid familial... de même qu'un des parents. Il y a souvent du chômage, les tâches ménagères sont mal réparties et, s'il n'y a qu'un conjoint, il y a de la pauvreté.

Ce ne sont là que certains aspects du portrait de la famille canadienne moyenne des années 90 tel que tracé par Statistique Canada.

Ce portrait de la famille canadienne est tiré des résultats provenant de différentes études réalisées par l'agence nationale.

Le rapport publié hier, s'il note la nature en évolution de l'unité familiale, ne contient aucune donnée, par ailleurs, sur les couples homosexuels.

«La structure familiale est en évolution au Canada» soutient le rapport.

Tout en reconnaissant que la majorité des gens vivent toujours au sein d'une forme d'unité familiale et que les couples mariés dominent toujours dans la société, Statistique Canada reconnaît que «le profil de la famille canadienne évolue vers la diversité».

Des faits saillants

Certaines caractéristiques de cette famille sont à souligner:

— Le chômage: en 1992, 9,2 pour cent des chefs de famille, 9,1 pour cent des conjoints et 18,1 pour cent des autres membres de la famille étaient au chômage.

— Les familles monoparentales: il y avait quelque 955 000 familles monoparentales, en 1991, soit plus du double qu'en 1971.

— Familles sans enfants: le nombre des familles sans enfants a augmenté de 38 pour cent entre 1981 et 1991.

— Le concubinage: une famille sur dix vivaient en concubinage, en 1991, contre six pour cent en 1981. Un nombre de plus en plus considérable d'entre elles, par ailleurs, ont des enfants.

— La pauvreté: en 1991, près d'un million de familles avaient un revenu inférieur au seuil de la pauvreté. Les familles monoparentales dirigées par les femmes étaient plus nombreuses à avoir des revenus faibles. En réalité, 62 pour cent de ces dernières familles avaient des revenus inférieurs.

— La pauvreté chez les enfants: 1,2 million d'enfants de moins de 18 ans vivaient dans des familles à faible revenu.

— Stagnation du revenu: le revenu de la famille moyenne ne s'est accru que de trois pour cent entre 1981 et 1991, si on ajuste ce revenu à l'inflation.

Durant cette décennie, le pourcentage des familles à revenu moyen a par ailleurs fléchi de 57 à 54 pour cent. Dans un même temps, le taux des familles à faible revenu a été porté de 25 à 27 pour cent, tandis que le nombre des familles à revenu élevé est passé de 18 à 20 pour cent.

La famille canadienne est d'une taille inférieure à ce qu'elle était il y a 20 ans, malgré que la baisse marquée enregistrée de 1971 à 1986 ait cessé.

Une part importante de ce déclin est due à l'âge plus élevé de la cellule familiale moyenne.

En 1991, plus des deux tiers des couples mariés sans enfants vivant à



Ghislain Racine voulait faire la preuve qu'il existe deux justices, l'une pour les blancs, l'autre pour les autochtones. Il a été arrêté par la GRC quelques minutes après avoir entrepris de vendre des cigarettes de contrebande, à Jonquière.

Accusé pour vente de cigarettes de contrebande en pleine rue

Chicoutimi (PC)

Ghislain Racine, de Jonquière, devra comparaître par voie de sommation au palais de justice de Chicoutimi sous l'accusation d'avoir vendu des cigarettes de contrebande.

Un porte-parole de la Gendar-

merie royale du Canada, Claude Harvey, a indiqué que l'individu, arrêté vendredi dernier, à Jonquière, sera accusé d'avoir eu en sa possession et d'avoir vendu des cigarettes illégalement estampillées. Il aurait ainsi contrevenu à l'article 240 de la Loi sur l'accise.

Ghislain Racine, un homme à la retraite, a déjà dit qu'il veut démontrer qu'il y a deux justices, l'une pour les Blancs, l'autre pour

les autochtones.

Au moment de son arrestation, il offrait des cigarettes en vente à une intersection achalandée de Jonquière.

Son intervention faisait suite aux reportages télédiffusés la semaine dernière où l'on voyait de jeunes Mohawks de Oka-Kanastota en train d'exploiter au grand jour un point de vente de cigarettes de contrebande.

85% des lecteurs savourent leur quotidien de la première à la dernière page. Ça c'est de l'intérêt.

69% des Canadiens savourent un quotidien tous les jours. Ça c'est de la haute fidélité.

75% des Canadiens savourent Coke tous les ans. Ça c'est de la fidélité.

Pour rejoindre les Canadiens rien n'égale les quotidiens. C'est prouvé!

Pour plus de détails, communiquez avec le 1-800-663-6584.

"Coca-Cola", "Coke", "Coca-Cola Classique" et "Coke Classique" sont des marques déposées de Coca-Cola Ltd.

*Nielsen Marketing Research.

†Newspaper Traffic Study, 1992.

‡Realities Canadiennes.

§Le Bureau de commercialisation des quotidiens, Inc.

Conception et direction artistique: Bailey's Backroom Boys
Illustration: Lorne Winters
Typographie: Presentation Edge, Inc.
Photogravure: Batten Graphics

Corinne Côté-Lévesque dénonce Fournier

Montréal (PC)

L'épouse de René Lévesque, Corinne Côté-Lévesque, a dénoncé hier la violation de sa vie privée par l'auteur Claude Fournier.

Elle a émis un communiqué de

Carrières et professions

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

Localisée à Knowlton, Québec, Les Emballages Knowlton inc., une compagnie dynamique et en pleine croissance se spécialisant dans la fabrication en sous-traitance de produits pharmaceutiques et cosmétiques est à la recherche de candidats pour combler le poste

D'ACHETEUR au sein de son service de la logistique

Le candidat idéal possèdera 3 à 5 années d'expérience dans le domaine des achats de composantes pour biens de consommation, d'excellentes connaissances des logiciels informatiques, du système MRPII et programme Lotus 1-2-3. De plus, le candidat doit posséder une parfaite maîtrise de la langue française et de la langue anglaise et de bonnes aptitudes en communications et négociations.

Le candidat fera preuve d'une motivation personnelle marquée, d'autonomie, d'entregent tout en se concentrant sur l'obtention de résultats.

Si votre formation académique et professionnelle vous a permis d'acquérir le niveau de compétence précité et que vos aspirations de carrières vous incitent à joindre une équipe dynamique, faites parvenir votre c.v. à:

C.P. 190,
Knowlton, Québec
J0E 1V0

Attention: Directeur ressources humaines.
Nous pratiquons l'équité en matière d'emploi.

59277

presse dans lequel elle précise que le livre «René Lévesque, Portrait d'un homme seul» donne lieu «à des simplifications abusives» et qu'il ne peut «qu'engendrer, pour certains, de la souffrance».

Le communiqué de presse, rédigé de sa main, apporte les nuances suivantes: «A mon avis, le fait de choisir et d'insister sur des as-

pects partiels de la vie privée de quelqu'un, de les rendre publics et, à partir de là, d'expliquer à grands traits ses comportements et sa vie publique est moralement, sinon professionnellement inacceptable».

Le communiqué ajoute que René Lévesque avait pour principe de «séparer sa vie privée de sa vie publique et dans sa carrière journalistique a fait du respect de la vie privée une exigence éthique et professionnelle». Pour elle, cela a comme conséquence que «cet ouvrage ne rend pas justice à ce qui a guidé ses deux carrières».

«Je croyais jusqu'à tout récemment, précise-t-elle, que la vie intime d'un couple appartenait en propre aux deux personnes qui décidaient librement de vivre ensemble. Ce qui a été vécu pendant vingt ans entre deux êtres, les grands et

les petits moments, les joies et les souffrances, les forces et les faiblesses, les grandes et les petites trahisons, la tendresse, la connivence, l'amour, l'amitié, enfin tout ce qui constitue la chimie unique et complexe entre deux personnes ne peut être compris que par eux et par personne d'autre».

Claude Fournier dit s'être intéressé au phénomène plutôt qu'au détail des aventures sentimentales de René Lévesque. «Il avait des liaisons qu'il voulait croire sans conséquence politiquement, déclare-t-il. Cet homme avait une propension pour des femmes dont il se croyait protégé. Il cherchait des liaisons avec des femmes qui n'impliquaient pas un engagement particulier de sa part. Mais il était aussi d'une imprudence incroyable. C'est ce que j'ai voulu faire ressortir».

3e fausse alerte à la bombe à la poly d'Acton Vale

Granby (PC)

La polyvalente Robert-Quimet d'Acton Vale, en Estrie, a été la cible d'une troisième fausse alerte à la bombe en moins d'une semaine, hier, le méfait forçant de nouveau l'évacuation des quelque 1000 élèves de l'établissement.

Un appel du même genre avait interrompu les activités d'un maga-

sin à rayons de l'endroit, samedi matin. A cette occasion, la voix menaçante était celle d'une jeune fille, contrairement à celle entendue à l'occasion des trois autres appels.

L'adolescent qui a logé le premier appel, mardi matin, à la polyvalente, a été appréhendé par les policiers et devra s'expliquer sous peu devant le Tribunal de la jeunesse.

L'enquête policière se poursuit sur la série de méfaits.



Photolaser AP
La une du Sunday Mirror montre la princesse dans une pose non autorisée.

Diana fait interdire des photos

Londres (Reuter)

La princesse Diana a obtenu hier l'interdiction de parution de nouvelles photographies la montrant en train de s'entraîner dans une salle de sport en justaucorps.

Ces photographies sont d'abord parues dimanche dans le Sunday Mirror puis le lendemain dans le Daily Mirror.

Les avocats de Lady Di ont en outre précisé qu'elle poursuivrait la salle de gymnastique L.A. Fitness où ont été pris les clichés ainsi que Mirror Group Newspapers, éditeur des deux titres.

Ce faisant, la princesse de Galles a rompu avec la tradition de la famille royale qui est d'observer le plus parfait mutisme face aux articles à sensation de la presse à scandale.

Le gouvernement britannique a déploré cette nouvelle atteinte à l'image de la famille royale et a souligné qu'il était plus que jamais probable qu'une nouvelle législation de protection de la vie privée serait élaborée.

TOUTES CHOSES ÉGALES, TOUTES LES VOITURES NE SONT PAS ÉGALES.

L'ENGAGEMENT SATISFACTION NISSAN.

(À CONSIDÉRER LES FAITS, VOILÀ UNE CHOSE QUI PORTE BIEN SON NOM.)

CARACTÉRISTIQUE	NISSAN	HONDA	TOYOTA	MAZDA (Camions exclus)	FORD (Camions Mazda inclus)
Garantie de 3 ans, pare-chocs à pare-chocs	80 000 km	60 000 km	60 000 km	80 000 km	60 000 km
Garantie sur les principaux composants	6 ans/100 000 km	5 ans/100 000 km	5 ans/100 000 km	5 ans/100 000 km	3 ans/60 000 km
Garantie contre les perforations causées par la corrosion	6 ans/sans limite	5 ans/sans limite	5 ans/sans limite	5 ans/sans limite	6 ans/160 000 km
Garantie sur le dispositif antipollution	6 ans/100 000 km	5 ans/80 000 km	5 ans/100 000 km	5 ans/80 000 km	5 ans/80 000 km
Assistance-dépannage de 3 ans	STANDARD	EN OPTION	NON	NON	OUI*
Assistance téléphonique sans frais, 24 heures sur 24	STANDARD	EN OPTION	NON	NON	OUI*
Service de planification de voyage de 3 ans	STANDARD	EN OPTION	NON	NON	OUI*

1 D'après les informations disponibles en date du 30 septembre 1993 sur les garanties offertes par les concurrents.

* Non disponible sur les camions Mazda.



Un seul coup d'oeil au tableau et c'est clair.

La supposée égalité entre les voitures d'aujourd'hui démontre un sérieux penchant pour le propriétaire Nissan. Ce qui nous amène à la question philosophique: quelle est l'inspiration de Nissan?

Préparez-vous à être flatté.

C'est vous, le client.

Vous pouvez regarder le tableau dans tous les sens. C'est plus profond que de simples chiffres alignés dans des cases.

En fait, le phénomène porte un nom. L'Engagement Satisfaction Nissan, le programme de services aux propriétaires le plus complet en son genre sur une gamme entière de véhicules. Et c'est standard au même titre que les quatre pneus et la roue de secours.

Vous découvrirez par exemple que nos garanties protègent

ceux qui conduisent les voitures plutôt que ceux qui les fabriquent (plus de 160 concessionnaires à travers le Canada et plus de 1 000 aux États-Unis sont prêts à les endosser.)

Jour et nuit, 365 jours par année, le service d'Assistance-dépannage Nissan fournit son aide dès que vous le jugez nécessaire.

Composez le 1 800 387-0122: nos conseillers du Centre de satisfaction Nissan sont au bout du fil. Une équipe dédiée qui peut vous indiquer le concessionnaire Nissan le plus près, vous donner une précision sur votre garantie ou l'information sur un produit spécifique.

Et notre Service de planification de voyages peut même vous aider à trouver l'itinéraire le plus pittoresque entre Montréal et Vancouver.

En automne, bien sûr.

En conclusion: il y a des voitures. Et il y a des Nissan.

Et c'est clair qu'elles ne sont pas toutes égales.

1 800 387-0122



LE MOTEUR D'UNE GÉNÉRATION

** Du lundi au vendredi, entre 8 h et 19 h HNE.

SECOURS-AMITIÉ (ESTRIE)

Quand tu vis un moment difficile et que tu as besoin de parler: A Secours-Amitié, il y a quelqu'un pour t'écouter.



Une lueur d'espoir...
Poste d'écoute
Appels locaux:
564-2323
Appels provenant de tous les autres endroits:
Aucun frais.
Composez
1-800-667-3841
24 heures/7 jours

38269

LaTribune

LE CAMELOT DE LA SEMAINE



J.-Patrick Morrell
Pensionnat des Ursulines
Sec. IV
Stanstead

J.-Patrick est un jeune homme responsable, ponctuel et offre un excellent service à ses clients. Il pratique la bicyclette, fait des poids et haltères et est un adepte du basketball. Plus tard, J.-Patrick aimerait être journaliste.

BRAVO ET...FÉLICITATIONS

59564